

édito

**Pour une Europe des Retraites**

La France est une exception en matière de retraite au sein de l'Europe. En effet, en maintenant l'âge légal à 60 ans, elle se distingue de ses partenaires qui compte tenu de l'allongement de la durée de la vie l'ont reculé en moyenne à 65 ans. De même, le système de retraite français repose sur deux grands régimes, général et complémentaire, qui fonctionnent par répartition. La capitalisation est facultative et dépend du bon vouloir des actifs ou de leur entreprise. Chez nos partenaires, l'épargne retraite collective ou individuelle occupe une part plus importante. L'Europe des retraites reste également à faire. Si de plus en plus de salariés ont des carrières européennes, leurs droits sociaux demeurent nationaux. La portabilité des droits « retraite » reste toujours en suspens du fait de la non adoption de la directive européenne sur le sujet. La France risque, par ailleurs, d'être pénalisée, par Solvency 2. En effet, ce nouveau cadre prudentiel qui concerne les compagnies d'assurances les conduira à diminuer la part « action » au sein de leurs actifs. Les fonds de pension qui n'existent pas en France ne sont pas soumis à cette réglementation ce qui leur confère un avantage concurrentiel. La présidence française de l'Union européenne devrait donc être l'occasion d'avancer sur le sujet des retraites qui est de toute façon un problème pour tous les pays membres.

Philippe Crevel

Actualité

Juillet 2008 • N°25

Branche retraite entre 5,5 et 5,6 milliards d'euros de déficit

La bonne idée de 2003 se retourne contre ses inventeurs. Le dispositif de carrière longue permettant à ceux ayant 40 années de cotisation de prendre leur retraite avant 60 ans coûte de plus en plus cher, 2,5 milliards d'euros pour 2008. 120 000 personnes devraient bénéficier du régime de carrière longue contre 116 000 en 2007 et 108 000 en 2006. En tout depuis sa mise en oeuvre, 515 000 personnes ont bénéficié de ce dispositif. Il en résulte que le solde de l'assurance vieillesse serait négatif de 5,5 à 5,6 milliards d'euros pour 2008. L'assurance vieillesse est responsable de 60 % du déficit de la Sécurité sociale évalué à 8,9 milliards d'euros. Bonne nouvelle, les régimes complémentaires ne sont pas encore dans le rouge tout en s'en rapprochant. L'Arrco (régime commun à tous les salariés) a été excédentaire de 3,53 milliards d'euros en 2007, et l'Agirc (cadres) de 1,5 milliard d'euros, soit un total encore légèrement supérieur à 5 milliards d'euros.

A défaut de gagner des millions, gagner 100 000 euros !

Trois chercheurs en économie, affiliés au CEPREMAP, proposent de donner à tout salarié partant à 65 ans au lieu de 60 ans, 100 000 euros. Ce cadeau serait le résultat de l'économie réalisée par les régimes de retraite pour le maintien en activité. Les calculs des trois chercheurs ont été réalisés en retenant le salaire médian de 2000 euros.

L'Europe des seniors

En 2030, selon l'observatoire statistique de l'Union européenne, Eurostat, les personnes âgées de plus de 60 ans devraient représenter plus de 32 % de la population contre 23 % actuellement. En 2005, la part des dépenses sociales représentait 27 % du PIB de l'Europe des 27, pour la France, le taux est de 31,5 %. Aujourd'hui, 40 % des dépenses sociales en Europe sont consacrées au financement du risque vieillesse, 27 % au risque maladie et 7,7 % pour la famille et les enfants (allocations familiales). Les dépenses chômage représentent 6,8 % de l'ensemble des dépenses sociales.

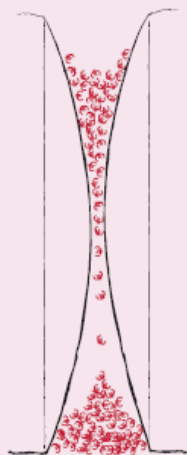
Démographie, les pays en voie de développement ont déjà gagné

Les pays développés représentent 18,2 % de la population mondiale en 2008 ; en 2050, ce taux ne sera plus que de 13,5 %. Sur la même période, les pays en voie de développement passeront de 81,8 à 86,5 % de la population mondiale. En 1950, les pays développés représentaient 32 % de la population mondiale. Les pays les moins avancés essentiellement situés en Afrique connaissent la croissance la plus rapide et passeront de 12,2 % à 19 % de la population mondiale de 2008 à 2050. A cette date, ils dépasseront les pays industrialisés de 500 millions. Sur le continent africain, le nombre d'enfants par femme est de 4,7 et n'a baissé que de 1,6 en 50 ans. Les instituts démographiques estiment qu'en 2050, cet indice passera à 2,5.



N°25

En bref...



Études d'impact, les députés s'y mettent !

Le député de l'Aveyron, Vice-président de la Commission des finances, Yves Censi (UMP), a déposé, le 18 juin dernier, un rapport qui établit un panorama des produits financiers et de leur évolution, Le député a analysé les conséquences des modifications fiscales et réglementaires sur le comportement des épargnants et des professionnels du marché financier. Enfin, il a élaboré un outil d'aide à la gestion des mesures législatives afin de donner au législateur les moyens de mieux anticiper l'impact des dispositions adoptées et prévoir ainsi les mouvements de capitaux qu'elles peuvent générer.

Les seniors en vedette dans le numéro du mois de juillet de l'OFCE

La revue de l'OFCE y consacre trois articles dans son dernier numéro. A la demande du Conseil d'Orientation des Retraites, l'OFCE a réalisé un benchmark des politiques conduites par nos partenaires en matière d'emploi des seniors. Un autre article traite du progrès technologique et de l'employabilité des seniors. La question du taux d'emploi et de la structure productive fait également l'objet d'une étude.

Etats-Unis contre l'Europe, le match est serré

En 2005, l'Europe à 25 comptait 463 millions d'habitants ; les Etats-Unis n'avaient que 296 millions. En 2050, l'écart se réduit, l'Europe descendrait à 460 quand les Etats-Unis atteindraient les 402 millions d'habitants. Entre 2060 et 2070, ces derniers pourraient même prendre l'avantage.

La Newsletter du Cercle des Epargnants

L'assurance au secours de la dépendance

Dans quarante ans, les dépenses de dépendance dépasseront 3 % du PIB contre 1 % aujourd'hui. Le coût d'une dépendance lourde est évalué à 3000 euros par mois sachant que la prise en charge par l'APA atteint 470 euros. En la matière, les expériences étrangères nous enseignent que toutes les prévisions de dépenses ont été dépassées. Les Allemands, quatre ans après le lancement de leur branche dépendance, ont dû augmenter de 15 % le montant des cotisations sur les salaires ; les Belges ont dû, trois ans après le lancement du plan dépendance, multiplier par trois les cotisations. En France, le salut viendra peut-être de l'assurance. En effet, notre pays compte trois millions d'assurés disposant de contrat dépendance. Aux Etats-Unis, qui compte quatre fois plus d'habitants que la France, seulement 6 millions de personnes ont souscrit à un tel produit. En revanche, à Singapour, 85 % de la population de plus de 40 ans est couverte.

L'Europe au service des seniors

La Commission européenne a décidé de consacrer 600 millions d'euros à son plan d'action « bien vieillir dans la société de l'information ». Ce plan vise à accompagner le développement de produits et services modernes (interfaces conviviales, solutions mobiles, sécurité...) pour améliorer le quotidien des personnes de plus de 60 ans. Il est prévu que d'ici 2013, la Commission européenne, les Etats membres et les entreprises investissent plus d'un milliard d'euros dans le domaine. En 2020, 25 % de la population de l'Union européenne aura plus de 65 ans. Selon les estimations communiquées par Bruxelles, « les dépenses en matière de retraites, de soins de santé et de prise en charge à long terme devraient augmenter de 4 à 8 % du PIB dans les décennies à venir, avec un triplement des dépenses totales d'ici à 2050 ».

La potion de Christian Saint Etienne

L'économiste Christian Saint Etienne réclame l'engagement d'une véritable réforme des retraites. Il préconise un allongement de la durée de cotisation et un recul de l'âge légal de départ à la retraite. Il demande la création d'un système par capitalisation obligatoire avec abondement négocié de la part de l'employeur. Ce système devrait à terme procurer jusqu'à 10 points de taux de remplacement. Pour cela, il faudrait accumuler un capital de 35 % du PIB. Il considère que l'effort d'épargne serait de 1 % par an afin d'atteindre l'objectif en 25 ans.

L'assurance-vie, résultats en demi-teinte

Le marasme des marchés financiers et la fin des transferts des Plans d'épargne logement expliquent en grande partie les résultats en demi-teinte de l'assurance-vie dont les revenus ont diminué de 3 %, à 137 milliards d'euros, et la collecte nette de 17 %. L'assurance-vie reste néanmoins le placement favori des Français et a représenté 60 % des investissements financiers des ménages en 2007. Le grand gagnant du premier trimestre est le Livret A, placement sûr et rémunéré à 3,5 %. Mais, il ne faut pas oublier que l'inflation augmente. Les Français devraient pourtant prendre conscience que la baisse des places boursières offre d'importantes opportunités à saisir. Ce n'est pas quand la bourse est au sommet qu'il faut investir...